

LUTTE CONTRE L'EMIGRATION IRREGULIERE : LA COMMUNICATION PAR LE BAS ?

Seydou Nourou SALL

Université Gaston Berger (Sénégal)

Seydou-nourou.sall@ugb.edu.sn

Résumé

L'émigration irrégulière avec son lot de morts et de personnes disparues est un fléau qui gangrène la société sénégalaise. Tenu pour responsable de cette situation dramatique par sa mauvaise politique d'emploi des jeunes et de gestion des ressources halieutiques, l'Etat peine à mettre en œuvre un programme abouti d'information et de communication gouvernementale sur le sujet. Il abandonne ainsi le terrain à des structures évoluant en dehors des registres publics et instaurant un nouvel ordre de la communication par le bas. Autrement dit, le culte du secret érigé en mode de gouvernance des questions migratoires alimente des accusations et des rumeurs de toutes sortes et plombe, de fait, toute campagne de sensibilisation gouvernementale sur les dangers liés aux voyages à bord de pirogues à destination de l'Europe. Cette analyse essentiellement qualitative se sert d'entretiens avec des potentiels candidats à la migration clandestine et les nouveaux acteurs de la communication autour des questions migratoires, du contenu des médias, de la documentation en SIC et de l'observation directe.

Mots clés : *Emigration, Information, communication, gouvernement, Sénégal*

Abstract

Irregular emigration with its share of dead and missing is a plague that plagues Senegalese society. Blamed for this dramatic situation by its poor policy of youth employment and management of fishery resources, the state is struggling to implement a successful government information and communication program on the subject. He thus abandons the field to structures operating outside public registers and establishing a new order of communication from below. In other words, the cult of secrecy erected as a mode of governance of migration issues feeds accusations and rumors of all kinds and, in fact, weighs down any government awareness campaign on the dangers associated with trips on board canoes to the Europe. This essentially qualitative analysis makes use of interviews with potential candidates for illegal migration and new players in communication around migration issues, media content, CIS documentation and direct observation.

Keywords : *Emigration, Information, communication, government, Senegal*

Introduction

Le Sénégal est un pays de grande tradition migratoire. « Le voyage est associé dans la société sénégalaise à quelque chose de positif, car il est censé forger la personnalité et permettre à celui qui part d'acquérir des biens matériels et/ou immatériels même si celui-ci peut vivre des expériences difficiles » (Tandian, 2017 : 68). Ce phénomène a connu une telle ampleur au fil des ans qu'il retient de plus en plus l'attention des chercheurs, notamment des sociologues et des spécialistes des migrations. Des conditions de recrutement de main d'œuvre (Tall, 2008 ; Tall et Tandian, 2011) à l'externalisation du contrôle et des dynamiques migratoires vers l'Afrique de l'Ouest (Gabrielli, 2008), en passant par le désenchantement des familles et des candidats à la migration (Tandian, 2007), aux migrants sénégalais en Italie partagés entre regrets et résignation (Tandian, 2008), etc., presque rien n'a été laissé au hasard. Pourtant, c'est bien là que nous avons entrepris de mener nos recherches, parce que des domaines restent à explorer. La mort de 480¹ candidats à l'émigration clandestine en octobre 2020 au large des côtes sénégalaises a provoqué une vague d'indignations jamais égalée et une mobilisation sociale et citoyenne sans précédent donnant ainsi aux Sciences de l'information et de la communication l'occasion de s'exprimer. Qu'est-ce qui explique cette soudaine irruption des mouvements associatifs, ONG et activistes dans la communication-sensibilisation au tour des questions migratoires ? Ne viennent-ils pas combler les lacunes du gouvernement dans ce domaine ? Les potentiels candidats à l'émigration clandestine sont-ils sensibilisés sur les dangers d'une telle aventure et sur les possibilités d'une émigration régulière ? Voilà autant de questions auxquelles cette étude tente de répondre en posant comme hypothèse que la communication est le parent pauvre des politiques gouvernementales et des institutions sur les questions migratoires, raison pour laquelle d'autres acteurs évoluant en dehors des structures étatiques ont pris le relais avec plus ou moins de succès.

¹ « Émigration clandestine. En 48 heures : 3000 sénégalais arrivés sur les côtes espagnoles, 500 morts chiffrés », Une de la Tribune, 17 novembre 2020

Cette étude privilégie une collecte de données verbales plutôt que mesurables par l'emploi de techniques comme le focus-groupe avec les jeunes potentiellement candidats à l'émigration clandestine et des entretiens avec les nouveaux acteurs s'activant dans la sensibilisation autour de ce phénomène et dont les actions s'inscrivent hors des registres publics. Ces jeunes sont issus de quartiers à forte densité de candidats à l'émigration irrégulière : les quartiers de pêcheurs de Guet Ndar (Saint-Louis) et Yarakh (Dakar) et populaire de Pikine (Saint-Louis) qui a payé un lourd tribut dans ces naufrages avec une vingtaine de morts. Cette étude essentiellement qualitative se sert également du contenu des médias qui ont joué un rôle amplificateur de la crise et de l'observation directe.

1- De la nécessité de communiquer

Cette recherche se situe au carrefour de deux champs de la communication des organisations : la communication publique et la communication sociale. Communication publique - appelée également communication gouvernementale et des institutions publiques - au sens d'obligation d'échange d'informations entre les institutions de l'Etat et le public (Zemor, 1995).

1.1- L'enjeu de l'information

Par le dialogue et l'échange d'informations, les autorités gouvernementales arrivent à conférer une légitimité à leurs décisions et politiques publiques et donnent également aux citoyens la possibilité de faire parvenir à l'administration ses préoccupations et ses aspirations économiques, sociales et culturelles, dans le cadre d'un processus interactif et participatif. « L'information publique (...) appelle de la part des publics-cibles un passage à l'acte ou une reprise de position dans le réel d'une situation. Elle implique donc une réponse des citoyens sous la forme d'un comportement, d'une activité ou d'un engagement réel » (Balima, 2000 : 219).

La communication publique venant ainsi matérialiser le droit à l'information du citoyen, consacré par la constitution, sa première mission est de faire connaître aux citoyens les politiques publiques

(Pasquier, 2011), au sens d'activités orientées vers la solution de problèmes publics (Lemieux, 2002) conduites par le pouvoir politique. D'autant plus que l'information a quelque chose à voir avec la bonne gouvernance, la transparence dans la conduite des affaires publiques, la démocratie, tout court. « Les citoyens ont le droit d'être informés, d'exprimer leur opinion, de savoir ce que fait le gouvernement, pourquoi il le fait, et d'en débattre » (Stiglitz, 2005 : 44).

Rapporté à notre étude, il rend compte du devoir du gouvernement d'informer le public, notamment les potentiels migrants des décisions allant dans le sens de freiner l'émigration clandestine et d'encourager celle régulière parce que, soit dit en passant, le voyage c'est un droit. Et comme le clame le président de l'ONG Hakatay basée à Gandiol (Saint-Louis), « la meilleure façon de lutter contre l'émigration clandestine c'est de favoriser les voyages légaux. Cela veut dire que nos frères et sœurs africains aient le droit et la possibilité de voyager comme tous les autres êtres au monde, et particulièrement comme les occidentaux peuvent le faire » (entretien réalisé en décembre 2020).

En septembre 2006, un accord a été signé entre le Sénégal et l'Espagne pour une gestion concertée des flux migratoires, suite à l'arrivée massive et dans des conditions dramatiques de milliers de migrants clandestins d'origine subsaharienne sur les côtes espagnoles. L'objectif était de décourager les candidats au départ par un renforcement des contrôles sur mer et sur terre et de promouvoir la migration par voie régulière par la délivrance de visas dans des secteurs comme la pêche, l'agriculture, etc. Et dans le cadre de cette entente bilatérale, des projets de développement solidaire devaient être mis en œuvre. « La plupart des pays membres de l'OCDE ont ainsi choisi de traiter le problème des migrants peu qualifiés aux moyens de contrat de travail temporaire faisant la part belle à la migration de type circulaire » (Tandian, 2017 : 70).

Ces informations sont-elles arrivées à destination des candidats au départ ? Les discussions de groupe que nous avons eues avec des jeunes de Yarakh, Guet Ndar, Pikine semblent indiquer le contraire. Les candidats au départ n'ont jamais reçu l'information d'une possibilité de migration régulière suite à un accord avec l'Etat Espagnol. Aucune structure gouvernementale ne les a sensibilisés sur cette question. Ils

ajoutent que le cas échéant, ils n'auraient même pas fait acte de candidature, car convaincus que « ce sont leurs parents et militants politiques qui seront privilégiés ».

Ce déficit d'informations est incompréhensible dans la mesure où l'Etat du Sénégal a semblé comprendre l'importance de l'information dans la conduite des affaires publiques par la mise en place de structures dédiées à cette affaire. Il en a ainsi créé le Bureau d'informations gouvernementales (BIG) installé le 10 décembre 2018. Placé sous l'autorité directe de la Primature, son rôle est d'analyser l'évolution de l'opinion publique et le contenu des médias, de diffuser des informations sur l'action gouvernementale, d'entreprendre des actions d'intérêt général à caractère interministériel, d'apporter une assistance technique aux administrations publiques, de coordonner la politique de communication du gouvernement et d'effectuer des campagnes d'information et d'études d'opinions. Le BIG venait ainsi compléter le travail d'information et de communication dévolu jusque-là aux différents services et/ou cellules de communication des ministères et autres institutions publiques. Une institutionnalisation de la communication gouvernementale qui conférait ainsi à l'Etat sénégalais le statut d'« annonceur » pour reprendre les termes de Michel Le Net (1981), à l'image des organisations à but lucratif.

1.2- De la communication

La seconde mission de la communication publique est liée à la volonté de promouvoir, auprès des citoyens, des comportements responsables ou durables par le biais de campagnes de prévention notamment en matière de santé, de sécurité, de développement durable, de civisme, d'éducation, etc. Une telle mission rapproche la communication gouvernementale de la communication sociale dont les actions ne visent pas, elles aussi, à promouvoir un produit mais des comportements et des usages responsables. Elles visent toutes les deux, des objectifs déclarés d'intérêt général. La communication sociale n'est, toutefois, pas une exclusivité du gouvernement et des institutions publiques. Elle peut être mise en œuvre par d'autres acteurs tels que les ONG, les associations, les syndicats, les mouvements alternatifs, activistes, communautés religieuses, etc.

Les communications dans leur volet changement des comportements, des représentations ont très tôt été des préoccupations de base de l'Etat du Sénégal. C'est la mission qui était dévolue à la télévision à sa naissance. Entre 1965 et 1970, le Sénégal devait en effet se contenter d'un projet pilote de l'UNESCO, une télévision expérimentale, balbutiante et essentiellement éducative. Au programme : des émissions « aux thèmes et contenus spécifiquement centrés sur les préoccupations féminines : hygiène et diététique, principalement » (DIA, 1986 : 410). Radio Sénégal a également été utilisée à cette fin. Entre 1962 et 1969, elle servit de support d'éducation des masses surtout paysannes à travers l'émission « Diissoo »². Elle a, dans la même veine, servi d'outil pour l'apprentissage de la langue française auprès des écoliers à travers l'ancienne méthode CLAD³ (Dia, 2002). Outil au service du développement, voilà donc les nobles services que devait rendre la radio à la communauté. Cette vocation initiale ne pouvait, de toute évidence, se concrétiser, car « la pratique quotidienne de la radio n'est pas sortie des logiques de communication qui ont confiné, durant des décennies, cet outil, au rang de moyen de propagande, d'amplificateur des discours officiels... » (Dia, 2009 : 362)

S'il était donc admis que les communications sont fort utiles dans la conduite de changement de comportements pour le développement, le pari fait sur la télévision et la radio était une véritable impasse.

« Les fonctions éducative et sociale semblaient légitimer une fonction politique qui s'identifiait avec la voix du gouvernement. Ce que l'Etat considère comme une information éducative est souvent perçue comme une propagande politique. Car les médias gouvernementaux identifient les stratégies de développement avec la politique gouvernementale [...] » (Tudesq, 1995 : 81).

Cette façon de concevoir la communication au service du développement était une entreprise perdue d'avance. Il a en effet été démontré que le modèle vertical, « up down », diffusionniste de la

² Dialogue

³ Centre de linguistique appliquée de Dakar

communication n'était pas la meilleure méthode pour faire adhérer les populations à des causes, résoudre des conflits, changer leurs comportements de manière durable.

« En effet, dans de nombreux cas, les populations ont développé des comportements de résistance plus ou moins directs face à des interventions qui leur "tombaient dessus" sans que leurs préoccupations, leurs besoins, leur vision, leur participation et leur point de vue aient été sollicités d'une part, sans que les motivations des acteurs du développement leur aient été clarifiées au préalable d'autre part » (FAO, 2002 : Introduction).

Le paradigme de la communication « down-up » et participative, désormais considéré comme étant plus efficace dans les interventions de développement et de modernisation (Bessette, 2004) va privilégier des moyens de communication plus directe. Il est d'ailleurs utile de rappeler que le terme de communication sociale a été surtout utilisé, à ses débuts, par substitution au terme de communication de masse ou de mass media (Collet, 2004). Dans nos sociétés où domine l'oralité et le contact direct, on est forcément amené, dans une activité de communication, à recourir aux canaux et formes dits de communication traditionnelle c'est-à-dire de communication rapprochée, interpersonnelle. Le gouvernement et les institutions publiques disposent d'une panoplie de moyens ou techniques comme les rencontres, les réunions, les animations et spectacles de rue, les causeries, la visite à domicile, le ciné-débats, les jeux de rôle et de société, le théâtre, mais peuvent également recourir aux « petits médias » (Collet, 2004) comme les affiches, les tracts, etc. pour faire passer leurs messages sur les dangers de l'émigration clandestine. Cette sensibilisation a-t-elle été faite ?

2- Le refus de communiquer

La crise migratoire d'octobre 2020 est symptomatique de l'ambiguïté de la communication gouvernementale au tour de cette question.

2.1- La crise migratoire

Le 24 octobre 2020, une pirogue avec à son bord près de 200 personnes a pris la mer pour se rendre clandestinement en territoire espagnol, sur les îles Canaries. Le rêve de ces candidats à l'émigration clandestine échoue au large de Saint-Louis, 250 km de Dakar. Le moteur explose et entraîne la mort d'au moins 140 personnes⁴. Le premier d'une série de naufrages au large des côtes sénégalaises dont le décompte final fait état d'au moins 480 personnes mortes ou disparues⁵ en ce mois d'octobre 2020.

Depuis 2006, année au cours de laquelle plus de 30 000 migrants avaient débarqué en Espagne avec son lot de drames, le Sénégal n'avait connu une crise migratoire d'une telle ampleur. Cette série de disparitions suscite un vif émoi au sein de la population sénégalaise exprimé via les réseaux sociaux qui ont joué un rôle d'amplificateurs de la crise. Les photos des disparus défilent sur Facebook, Whatsapp, etc., la toile s'enflamme, la rumeur y trouvant son terrain de prédilection. Les médias se saisissent de l'affaire et l'imposent comme ordre du jour. L'impact de cette crise sur la réputation du gouvernement commença naturellement à se faire sentir d'autant plus qu'une partie de l'opinion publique le tient pour responsable de ce départ massif des jeunes au « suicide » par sa « mauvaise politique » d'emploi des jeunes⁶. « Les petits métiers que nous exerçons ne nous offrent aucune perspective d'avenir, c'est pourquoi nous voulons tenter notre chance à l'étranger par tous les moyens », nous disent des jeunes rencontrés à Pikine (Saint-

⁴ « Une pirogue prend feu au large du Cap-Vert », Une de Libération, 17 novembre 2020

⁵ « Émigration clandestine : 480 morts au large des côtes sénégalaises en une semaine », [Seneweb News/Seneweb.com](https://www.seneweb.com) | 04 novembre, 2020

⁶ « Emploi des jeunes : l'échec d'Etat », Une de l'Observateur du 23 novembre 2020 ; « Politique de jeunesse et insertion : pourquoi nous avons échoué ? (...) », Une de Rewmi quotidien, 21 novembre 2020

Louis). D'autres pointent la crise économique consécutive à l'octroi de permis de pêche aux entreprises chinoises et aux accords de pêche signés avec l'Union européenne⁷. De nombreux pêcheurs ne peuvent plus vivre de leur métier parce que le poisson est introuvable, de sorte que de plus en plus de gens choisissent de partir⁸. Le listing des causes de ce désir d'ailleurs ne serait pas complet si on n'évoquait pas la pression familiale qui pèse sur les candidats à l'émigration. A demi-mots, les jeunes rencontrés⁹ parlent de cette influence qui est exercée sur eux et qui les pousse à braver l'océan.

Cette situation explosive nécessitait une réponse rapide en termes de mobilisation et de mise en synergie de moyens humains et matériels. En matière de gestion de crise, l'organisation a le choix entre trois types de stratégies (Libaert, 2010) : la stratégie de la reconnaissance qui consiste à reconnaître sa responsabilité et à assumer les faits ; le « projet latéral » qui essaye de déplacer le point de vue du problème à résoudre afin de l'aborder sous un nouvel angle ou à communiquer sur le thème du complot et enfin la stratégie du refus qui consiste à nier les faits, voire à refuser carrément de communiquer.

2.2- La gestion de la crise et ses conséquences

La « reconnaissance » semblait être la stratégie de communication la plus adaptée à la nature de l'événement. Autrement dit : le gouvernement devait communiquer rapidement sur le drame, prendre ses responsabilités et montrer de la sympathie envers les victimes et leurs familles. Il devait, par ailleurs, s'inscrire dans la transparence et ne surtout pas se réfugier dans le silence qui peut être ressenti comme un affront. En lieu et place, le gouvernement a opté pour la stratégie du refus, se distinguant par un mutisme¹⁰ sur ces

⁷ « Renouveau des accords de pêche avec l'Union européenne : le scandale de trop ! Les pêcheurs affrontent la mort faute de poissons, ... », Tribune, 13 novembre 2020 ; « Pêche : perte de 50% des stocks de poissons. La razzia des bateaux-usine », Kritik, 12 novembre 2020

⁸ Discussion de groupe avec les jeunes de Guet Ndar et Yarakh

⁹ Idem

¹⁰ « Hommage national à nos morts... Silence coupable », Une de Kritik qui s'indigne : « Alors que le peuple peiné et très éprouvé par la liste macabre de jeunes sénégalais disparus au large des côtes sénégalaises, a compati symboliquement à ce choc de société, les autorités du pays font le mort. Un silence coupable qui traduit l'échec des politiques initiées contre le phénomène mais

événements tragiques et en semblant minimiser la crise en engageant une bataille des chiffres avec l'Organisation internationale des migrations (OIM)¹¹. Le quotidien *Kritik* écrit à cet effet :

« Le drame maritime qui se joue sous nos yeux met en mal l'Etat du Sénégal et l'organisme des Nations unies chargé de la migration. La polémique enfle sur le bilan macabre de la migration irrégulière. Remettant en cause les chiffres de l'OIM, le Secrétaire général du gouvernement a évoqué la légèreté du travail des consultants internationaux estimant que les bilans sont établis sans aucune base de certification »¹².

C'est presque forcé et contraint que le gouvernement a daigné enfin s'exprimer sur la question à travers un simple communiqué du conseil des ministres et un tweet du chef de l'Etat. Conséquences : la polémique enfle sur les réseaux sociaux¹³. Les internautes s'interrogent sur cette série de drames à travers le hashtag #WhatshappeninginSenegal# et apostrophent le chef de l'Etat sur sa politique d'emploi des jeunes et d'émigration. Un autre hashtag #DeuilNationalSN# est utilisé par une partie de la diaspora et des internautes sénégalais pour appeler à une journée de recueillement et de deuil national¹⁴ en hommage aux victimes de l'émigration clandestine et alerter les autorités sénégalaises aphones, à réagir face à ce drame national qui frappe la jeunesse sénégalaise. Un appel largement suivi, car en moins de deux jours, le hashtag a enregistré plus de 19 000 tweets.

l'inexistence de solutions de nos Etats face à cette tragédie, samedi 14 et dimanche 15 novembre 2020

¹¹ « Jeunes sénégalais morts en mer : Latif Coulibaly déchire les chiffres de l'OIM », Une de Kritik, 16 novembre 2020

¹² Idem

¹³ Inquiétude au Sénégal après la multiplication des drames touchant les migrants, Par La rédaction, le 11/11/2020, <https://www.infomigrants.net/fr/post/28430/inquietude-au-senegal-apres-la-multiplication-des-drames-touchant-les-migrants>

¹⁴ « Plus de 400 victimes de l'émigration clandestine en quelques jours : les internautes décrètent une journée de deuil national », Les Echos, 11 novembre 2020

L'initiateur de cette mobilisation sans précédent sur les réseaux sociaux, Pape Demba Dione¹⁵ donne les raisons de cette indignation collective :

« J'avais juste fait un tweet où je soulignais que j'étais attristé par la situation des migrants qui ont perdu la vie en mer. Après, le silence radio de l'État aussi m'a beaucoup dérangé et ça m'a aussi interpellé"... Je me suis dit pourquoi pas faire bouger les choses en essayant de lancer un hashtag qui pourra éventuellement rendre hommage aux victimes ».

Un « appel du peuple qui n'est pas passé inaperçu, selon lui, car « les presses espagnoles, française et américaine nous ont contactés... Le message est passé »¹⁶

Le mutisme du gouvernement est également pointé du doigt par les familles des victimes. Ahmed Fall, un rescapé témoin de sa reconnaissance aux initiateurs de la journée de deuil national déclare :

« Pour nous qui avons perdu des parents, amis et compagnons de voyages, pour nous qui avons passé plusieurs jours en mer et vu des dizaines de personnes périr sans pouvoir les assister, pour nous rescapés et familles des victimes, cet hommage est important même s'il se limite à internet". Les victimes et leurs familles ont "souffert du silence de l'État, donc voir des Sénégalais penser à rendre hommage aux victimes ça nous touche énormément et on espère qu'après cette journée les autorités vont enfin se prononcer et surtout agir ».

Jules Souleymane Ndiaye, journaliste au quotidien L'Observateur, l'un des premiers à relayer l'initiative dans la presse estime que cet engagement des internautes doit continuer et passer du virtuel au réel.

« Au-delà de la dénonciation, au-delà de déplorer le mutisme de l'État face à cette vague déferlante, il faut aussi la sensibilisation"... "La sensibilisation doit continuer au niveau des quartiers, au niveau des villes, au

¹⁵ Seydina Aba Gueye « Les Sénégalais en "deuil virtuel" à la mémoire des migrants morts en mer », 13 novembre 2020, <https://www.voaafrique.com/a/deuil-virtuel-%C3%A0-la-m%C3%A9moire-des-migrants-s%C3%A9n%C3%A9galais-morts-en-mer-/5659399.html>

¹⁶ « Emigration irrégulière et drames en mer : l'appel du peuple », Une de l'Enquête, samedi 14 et dimanche 15 novembre 2020

niveau des marchés pour essayer de dissuader ces jeunes pour dire que même ici on peut réussir ».

Ces drames font également réagir les politiques et la société civile qui dénoncent l'indifférence et le mutisme des autorités et les tiennent pour responsables de ce « génocide »¹⁷.

Cet épisode est le parfait exemple de ce qu'il ne faut pas faire en matière de gestion d'une crise. L'Etat a d'abord péché par manque d'anticipation. Les départs par pirogue de migrants vers l'Europe sont un phénomène qui peut être classé dans ce que l'on peut appeler les domaines vulnérables. L'anticipation passe, par conséquent, par la préparation à une éventuelle crise, en identifiant les signes avant-coureurs et en prévoyant un plan d'action. Des mesures préventives sous forme d'exercices de simulation peuvent également être envisagées. Des erreurs ont ensuite été commises dans la communication. Le gouvernement a tardé à communiquer sur les événements tragiques, alors qu'en situation de crise, il est recommandé de communiquer rapidement (Libaert, 2010). « En effet, celui qui parle en premier oblige les autres interlocuteurs à se positionner par rapport à son discours, et apparaît ainsi comme un référent en matière d'information »¹⁸. Enfin, ce qui était attendu de lui et n'a pas été fait, c'est qu'il reconnaisse ses responsabilités et montre de la sympathie envers les victimes et leurs familles.

Ces erreurs de communication gouvernementales ne sont que le reflet de la difficulté de l'Etat du Sénégal à communiquer autour des questions migratoires, se contentant d'effets d'annonce à l'occasion d'événements ponctuels sans réel impact et abandonnant le terrain à d'autres acteurs non-étatiques qui ambitionnent de combler le vide.

3- D'autres acteurs comblent le vide

La plupart des initiatives développées en matière de lutte contre l'émigration clandestine et de promotion de celle régulière sont l'œuvre

¹⁷ Selon le psychologue Serigne Mor Mbaye, Source A, samedi 14, dimanche 15 novembre 2020

¹⁸ Institut régional d'administration de Bastia, « Guide de l'attaché communicant, 2005, p. 117

d'activistes, de mouvements associatifs, d'organisations de la société civile, d'Organisations non gouvernementales (ONG), etc. Les confréries religieuses sont également très actives dans les processus de migration.

3.1- La sortie remarquée du khalife des mourides

Le Sénégal se distingue de beaucoup d'autres pays par la forme confrérique de son islam et la forte influence des chefs spirituels musulmans sur la majorité de sa population. Cette force des marabouts cultivée depuis les premiers balbutiements de l'Islam au Sénégal, entretenue durant l'époque coloniale, s'est imposée aujourd'hui comme un incontestable pouvoir qui n'a rien à envier au pouvoir politique et qui n'a pas sa pareille en Afrique (Coulon, 1983). Le pacte de soumission qui lie les disciples à leurs marabouts n'est pas loin de le remporter sur celui qui les lie à l'État. Ces confréries ont développé en leur sein des réseaux d'émigration très dynamiques et très introduits dans les ambassades. Ils prennent en charge les candidats au départ, les aident dans toutes leurs démarches administratives pour l'obtention du visa. Ce sont en effet généralement des personnes venues fraîchement des villages avec une instruction essentiellement coranique. Ils ne s'arrêtent pas là, car ils leur trouvent des contacts dans les pays d'accueil pour faciliter leur insertion résidentielle et professionnelle. La solidarité confrérique, surtout mouride, fait le reste. Cette sorte de parrainage confrérique explique la rapidité de certaines réussites commerciales pour ceux qui au départ, avaient un capital vraiment dérisoire. Ils vont, à leur tour, aider, d'autres à emprunter le même chemin. Et c'est de cette façon que le système se reproduit (Tall, 2002). Tout chercheur intéressé par la communauté mouride, l'une des plus importantes et des plus dynamiques du pays, comprend la force du message du chef suprême, le khalife général, le principe de l'obéissance sans réserve à ses directives. Ses prises de parole sont scrutées et font sens dans une perspective communicationnelle. Et à la différence du gouvernement qui est resté aphone sur cette question, Le Khalife général des mourides, Serigne Mountakha Mbacké n'a pas manqué de se mêler de ce qui le regarde à travers une sortie reprise à la Une de tous les médias.

Revue de la presse sénégalaise du 16 novembre 2020

Date	Titre	Une
16 novembre 2020	Enquête	Emigration irrégulière et décès en mer : Serigne Mountakha dit non
	Rewmi quotidien	Serigne Mountakha aux migrants clandestins « s'ils meurent, ils iront en enfer »
	Direct news	En guerre contre l'émigration clandestine : le sermon du khalife général des mourides
	Libération	Serigne Mountakha appelle à la fin des « suicides »
	Vox populi	(...) C'est un suicide de s'adonner à de telles pratiques »
	Le Soleil	Serigne Mountakha Mbacké, khalife général des mourides : « Braver l'océan jusqu'à y périr est un suicide »
	Tribune	« Ceux qui meurent dans ces voyages se suicident »
	Le Quotidien	Contre l'émigration clandestine : l'appel du khalife général des mourides

	Sud Quotidien	Emigration clandestine : Touba pour l'abandon du voyage suicidaire.
	Source A	Une autre pirogue prend feu : Touba parle de suicide collectif
	Kritik	Serigne Mountakha sort le « ndiguel » contre le suicide

Son message fortement médiatisé vise clairement à éveiller la peur chez les candidats à la migration clandestine. Le suicide est en effet interdit par la religion musulmane. Plusieurs sourates du Coran le condamnent explicitement. Et les personnes qui se suicident y sont clairement promises à l'enfer.

En matière de prévention, les avis sont partagés quant à l'usage de la peur. Est-ce efficace ? N'est-il pas contre-productif ? Beaucoup de professionnels de la prévention émettent des réserves par rapport à l'utilisation de ce mode de communication, tandis que pour d'autres, le recours à la peur est de « bonne guerre » lorsque le problème est jugé grave à l'échelle de la population. Selon eux, « le réveil d'émotions, même négatives (...), est de nature à "secouer" les personnes dans leurs habitudes et ainsi les mènerait à adopter des changements de comportements » (Trefois, 2003 : 25).

3.2- Un nouvel ordre de la communication

D'autres initiatives moins médiatisées sont développées à la base par des structures non étatiques. Il s'agit d'organisations de la société civile telles que les ONG "Association Jeunesse Espoir", "Hakatay", "Positive Planète", "Grett", "LVIA Sénégal", l'association "Grain d'espoir", etc. qui ont fait de la lutte contre l'émigration irrégulière leur cheval de bataille. A l'aide de slogans fédérateurs, "Took fi, teek fi" (Rester au pays et réussir) et "Took, tekki" (Rester et réussir), elles sillonnent ou s'installent dans des zones à "risque" pour

sensibiliser les jeunes sur les dangers des voyages par pirogues. Une vaste campagne de communication qui utilise les moyens de communication directe et interactive tels que les discussions de groupe, les causeries éducatives, les foras, ateliers, caravanes, mobilisations sociales, etc. Pour mieux convaincre les jeunes des opportunités pouvant exister sur place, certaines structures prêchent par l'exemple par le biais du *storytelling*. L'ONG LVIA Sénégal se sert, par exemple du réseau social Facebook pour publier des histoires et recueillir les témoignages de migrants de retour ayant réussi dans l'entrepreneuriat et des reportages photos et vidéos des entreprises créées par ces derniers. L'emploi et la formation sont en effet devenus des éléments déterminants de cette stratégie. «Il ne suffit pas seulement de sensibiliser sur les dangers des voyages en pirogues, il faut également accompagner les jeunes, leur donner la possibilité de se réaliser ici, transformer nos espaces et nos environnements pour qu'ils soient conformes aux besoins de cette jeunesse de sorte qu'elle n'ait pas toujours cette envie d'ailleurs» (Entretien avec Mamadou Dia, président de l'ONG Hakatay, décembre 2020). La lutte contre l'émigration irrégulière passant ainsi nécessairement par l'insertion économique durable des migrants de retour et potentiels migrants, des organisations offrent des formations professionnelles et favorisent l'auto-emploi à travers l'entrepreneuriat. « Nos actions sur le terrain ont permis la formation de plus de 350 jeunes potentiels migrants, la prise en charge sanitaire et le soutien scolaire de 200 enfants de femmes migrantes, la formation en entrepreneuriat de 50 femmes migrantes de retour et la mise en place d'un centre virtuel de ressources et de réintégration des migrants » (Entretien avec le président de l'Association Jeunesse Espoir basé à Saint-Louis).

Pour résumer : en l'absence d'une politique claire du gouvernement en matière de migration, d'autres acteurs non étatiques ont pris le relais et mènent, à la base, des actions de sensibilisation, de formation, de soutien à l'éducation et à la santé, d'insertion économique durable des migrants de retour et potentiels migrants pour lutter contre l'émigration irrégulière au Sénégal.

Ces organisations de la société civile semblent instaurer un nouvel ordre de la communication, court-circuitant l'Etat considéré comme

incapable de venir à bout de ce phénomène, ou ne manifestant aucune volonté politique pour retenir les jeunes sur place. Leurs actions qui s'inscrivent hors des registres publics se rapprochent de ce que Jean-François Bayart et Cie (1992), nomment « le politique par le bas » ou « la revanche des sociétés africaines ». Elles rappellent toutes ces associations qui ont été créées au Sénégal en plein ajustement structurel au début des années 1990 pour pallier les carences de l'Etat dans la prise en charge des besoins vitaux des populations.

Ce nouvel ordre de la communication autour des phénomènes migratoires permet, par ailleurs, à la communication sociale de renouer avec une de ses origines : les milieux associatifs et de la contre-culture des années 1960-1970. Cette « altercommunication », nouvelle philosophie de la communication appelée de tous ses vœux par Hervé Collet doit reposer sur certains principes : « le respect du public, considéré comme un acteur de communication et non comme un simple consommateur d'information ; la recherche de la véritable interactivité, c'est-à-dire la participation du public à l'acte de communication ; un regard différent - voire contestataire ou alternatif - porté sur la vie politique, culturelle, sociale ou économique ; un souci pédagogique, visant l'autonomie et la prise de responsabilité du public ; une attention particulière portée à la déontologie de la communication, etc. »¹⁹.

Conclusion

L'information fait partie intégrante du processus démocratique. Si l'Etat du Sénégal s'était montré plus ouvert sur sa gestion des questions migratoires, il inspirerait sans doute davantage confiance. Son culte du secret érigé en mode de gouvernance alimente des rumeurs de toutes sortes. De plus en plus, médias et responsables d'organisations non gouvernementales s'interrogent sur la destination des fonds alloués

¹⁹ Collet H., Plaidoyer pour une altercommunication, (Colisée2011-04-15), <https://www.colisee.org/old/public//article/fiche/953>

par l'Union Européenne pour lutter contre l'émigration clandestine²⁰. Des interrogations légitimes au vu de la recrudescence du phénomène des départs par pirogues en direction de l'Europe. L'autre conséquence du manque de transparence sur ce sujet d'intérêt général, c'est la disqualification du gouvernement à mener une campagne de communication conséquente pour freiner le départ massif de ces jeunes vers des horizons incertains.

Bibliographie

Bayart Jean-François, Mbembé Achille et Toulabor Comi (1992), *Le politique par le bas en Afrique noire*, Paris, Karthala.

Balima Serge Théophile (2000), « Les modes et les systèmes d'information publique dans les communes au Burkina Faso », *Hermès, La Revue* (n° 28), pp. 219-231

Bessette Guy (2004), *Communication et participation communautaire. Guide pratique de communication pour le développement*, Québec, Presses de l'université de Laval

Collet Hervé (2004), *Communiquer : pourquoi, comment ? Le guide de la communication sociale*, Cridex éditions

Collet Hervé (2011), « Plaidoyer pour une altercommunication », (Coli sée 2011-04-15),

<https://www.colisee.org/old/public//article/fiche/953>

Coulon Christian (1983), *Les musulmans et le pouvoir en Afrique noire*, Paris, Karthala

Dia Saidou (1987), « De la TSF coloniale à l'ORTS : évolution de la place et du rôle de la radiodiffusion au Sénégal (1911-1986) », Thèse de 3^e cycle en sciences de l'information et de la Communication, Bordeaux 3

Dia Saidou (2002) « Radio et NTIC : usages, enjeux et perspectives », in *Le Sénégal à l'heure de l'information...*, Paris, Karthala/UNRISD

Dia Saidou (2009), « La radio entre ruralité et lutte contre la pauvreté : les anciens et nouveaux défis de la communication radiophonique au

²⁰ « Accusations du président de "Horizons sans Frontières" : nébuleuse autour de 118 milliards », *Le Témoin*, 19 janvier 2021

Sénégal », *Annales de la Faculté des Lettres et Sciences humaines*, numéro 39/B, pp. 351-36

Fao (2002), *Guide méthodologique d'élaboration d'une stratégie de communication multimédia*, Atelier régional bilingue, Les méthodologies d'élaboration et de mise en œuvre des stratégies sectorielles de communication multimédias et des politiques nationales de communication pour le développement, Niamey, Niger, 1-5 avril 2002, <http://www.fao.org/3/Y4333F/y4333f00.htm#Contents>.

Gabrielli Lorenzo (2008), « Flux et contre-flux entre l'Espagne et le Sénégal. L'externalisation du contrôle et des dynamiques migratoires vers l'Afrique de l'Ouest », *Asylon(s)*, 3, 95-113

Lemieux Vincent (2002), *L'étude des politiques publiques*, Québec, Presses de l'Université Laval.

Le Net Michel (1981), *L'État annonceur - Techniques, doctrine et morale de la communication sociale*, Éditions d'organisation, Paris, 1981

Libaert Thierry (2010), *La communication de crise* (3ème édition) Dunod, Paris

Pasquier Martial (2011), *Communication publique*, éditions De Boeck

Stiglitz Joseph (2005), « Gouvernement et transparence », in *Le droit d'informer*, Sous la direction de la Banque mondiale, De Boeck Supérieur, *Culture & communication*, pp 41-62.

Tall Serigne Mansour (2002), « L'émigration internationale sénégalaise d'hier à demain », in Diop Momar Coumba (Sous la direction de), *la société sénégalaise entre le local et le global*, Paris, Karthala, pp. 549-578

Tall Serigne Mansour et Tandian Aly (2011), « Migration circulaire des Sénégalais. Des migrations tacites aux recrutements organisés. Notes d'analyse et de synthèse. Série sur la migration circulaire module socio-politique », in *CARIM-AS/52*

Tandian Aly (2007), « "Barça ou barsaax" (Aller à Barcelone ou mourir) : le désenchantement des familles et des candidats à la migration », *Diasporas. Histoire et sociétés*, 9 : 124-137

Tandian Aly (2008), « Des migrants sénégalais qualifiés en Italie : entre regrets et résignation », in Diop Momar Coumba, *Le Sénégal des migrations, Mobilités, Identités et sociétés*, Paris, CREPOS-Karthala-ONU HABITAT

Tandian Aly (2017), « Enjeux de la migration circulaire : des limites des accords entre le Sénégal et l'Espagne aux frustrations des candidats à la migration », *Revue sénégalaise de Sociologie*, numéro 11 : 66-87

Trefois Patrick (2003), « L'usage de la peur : une approche légitime en promotion de la santé ? », *Peur et prévention, Bruxelles santé*, numéro spécial, pp. 23-32

Tudesq André-Jean (1995), *Feuilles d'Afrique*, Talence, Msha

Zemor Pierre (1995), *La communication publique*, Paris, PUF